

“ Or, le plus grand service qu'on puisse rendre au
“ peuple, c'est de l'instruire le mieux et le plus
“ vite possible. Si donc les marchands de livres
“ d'école gênent le gouvernement dans cette mis-
“ sion, que les marchands de livres d'école dis-
“ paraissent.”

Les marchands, dites-vous, n'ont qu'un but : gagner de l'argent. Seriez-vous prêt à affirmer Monsieur le Surintendant, la main sur la conscience, que ça n'est pas aussi le vôtre ? Il y a toutefois cette différence entre nous : c'est que nous, marchands, nous ne recevons pas de subventions du gouvernement et que la rémunération de notre travail nous vient sous forme de profits réalisés sur les ventes de chaque jour, tandis que vous, vous songez à ajouter aux salaires que vous recevez de l'Etat des suppléments de salaire que vous recevriez des individus.

Les libraires n'ont jamais songé à gêner le gouvernement dans l'affaire du *dépôt de livres*, puis qu'ils viennent, bien au contraire, tous les ans, réclamer son appui pour faire biffer de nos statuts cette loi inique, et ils ne désespèrent pas d'atteindre leur but.

Mais que Monsieur le Surintendant le comprenne bien. Les libraires ont la ferme détermination de le gêner dans son œuvre de dénigrement et de lui rappeler ici qu'ils n'avaient pas attendu la fondation du *dépôt* pour vendre les livres à bas prix ; car il est de fait que, grâce à la